

# « Transmettre »

par Évelyne Joyaux

« Transmettre » est le thème retenu pour le 36<sup>e</sup> congrès du Cercle algérieniste qui se déroulera à Aix-en-Provence les 23, 24 et 25 octobre 2009.

Que transmettre et pourquoi ?

Il y aura bientôt un demi-siècle que nous vivons ici. En 1962, ce n'était pas rien qu'un million de personnes de plus au sein de la population française de métropole ! Aujourd'hui, avec les familles créées depuis, cela fait beaucoup plus de gens encore qui sont reliés, directement ou non, à l'histoire de la France en Algérie.

Malgré nos efforts et nos démarches, combien de musées en témoignent ? Dans les villes combien de plaques de rues aux noms des médecins, des savants, enseignants, bâtisseurs, artistes, qui travaillèrent et créèrent en Algérie, rappellent que beaucoup d'entre eux furent assez riches de cœur, d'intelligence et de talents pour être honorés par tous et proposés comme modèles aux jeunes générations ?

Dans une société qui multiplie cérémonies et hommages à ceux qui luttèrent contre la barbarie nazie, combien de discours officiels, combien de films reconnaissent la place des Français d'Algérie au sein de l'Armée d'Afrique, dans la campagne d'Italie et dans la campagne de France ?

**Combien de discours officiels, combien de films reconnaissent la place des Français d'Algérie au sein de l'Armée d'Afrique, dans la campagne d'Italie et dans la campagne de France ?**

Alors que les différents partis cherchent la moindre occasion de prendre en défaut l'adversaire politique sur le plan si couru du respect des droits de l'homme, tous gardent le silence intact sur les milliers d'enfants, de femmes et d'hommes, enlevés en Algérie, les plus nombreux l'ayant été après le cessez-le-feu du 19 mars 1962. Les dossiers montés, les

actions tentées pour que ces disparitions soient enfin prises en compte s'enlisent les uns après les autres depuis plus de quarante ans. Il est vrai qu'en reconnaissant les faits, il faudrait aussi donner les raisons qui justifient que l'on soit allé aussi loin pour garder le silence.

Cette liste qui n'est pas exhaustive nous l'avons établie, nous la connaissons par cœur. Mais il est important de comprendre comment fonctionne l'organisation du silence et le choix de l'ignorance. Éclairer les ponts coupés c'est aussi transmettre, c'est aussi agir pour la

liberté et défendre la dignité de ceux que l'on a sacrifiés.

En 1906 déjà, Charles Péguy écrivait que tout était préférable « ...tout plutôt qu'un de ces silences comme le monde moderne seul a su en organiser autour des œuvres et des hommes qui auraient seulement... l'air... de vouloir commencer à marcher contre les superstitions modernes ».

Depuis il y a eu beaucoup de progrès techniques, dans le domaine de la communication en particulier. Cependant, le monde en devenant plus « moderne » a encore aggravé le contrôle de l'opinion publique, il étouffe plus efficacement les vellétés de dissidence.

À ce titre la suppression de l'article 4 de la loi du 23 février 2005 qui reconnaissait un aspect positif à la présence française en Algérie, est exemplaire. Le projet avait été déposé sur le modèle des lois mémorielles précédentes reconnaissant l'existence des camps de concentration, de l'esclavage et du génocide arménien, car elles n'avaient pas suscité d'opposition.

La loi du 23 février fut votée, puis contestée, puis annulée « en vertu des grands principes », ainsi que l'aurait chanté Guy Béart, et parce qu'elle portait atteinte à l'indépendance de la recherche et à la neutralité de l'histoire. Les autres lois mémorielles, tout aussi fautives sur ce plan-là, sont au contraire conservées aujourd'hui par décision du président de la République « en vertu des grands sentiments !... » sans doute.

Mais la fable ne s'arrête pas là car on a tiré de cette affaire le concept fumeux de « guerre des mémoires » comme un lapin d'un chapeau. Nous avons rappelé au début de cet article comment, aujourd'hui pas plus qu'hier, notre « mémoire » n'affleure dans la société. Or « l'Algérie » est un sujet qui tonifie l'audimat. Les émissions et les articles qui concernent son histoire au temps de la France sont nombreux. C'est l'invention par les médias, et la télévision en particulier, du débat à une voix qui donne l'explication à cette contradiction entre le silence que nous dénonçons et le trop plein apparent d'informations.

En réalité, les seuls qui s'expriment devant les caméras exposent le concept idéologique « d'exploitation coloniale » qu'ils transportent partout avec eux, qu'ils développent à leur guise puisqu'ils n'ont pas de contradicteurs et qu'ils substituent aux faits et à la vie des femmes et des hommes d'Algérie, tout en accusant ces derniers, pourtant réduits au silence, de menacer la paix sociale.

Par cette « guerre des mémoires », qu'ils ont inventée pour mieux la dénoncer, notre « mémoire » menacerait la paix sociale non en raison des discours qu'elle tient, car on lui a coupé les micros, non en raison

**Nous vivons aujourd'hui dans un pays qui projette d'évincer Ronsard pour cause de racisme après avoir écarté Corneille pour la même raison [...].**

ou gans  
deu h  
→ my

→ D  
Menac  
la

des autels qu'elle dresse pour honorer ses héros, car on l'a privée de subventions, et même d'autorisation de construire, non en raison des livres qu'elle publie, car peu d'éditeurs prennent le risque de fabriquer des livres invendables sans le soutien des médias... Notre mémoire menacerait donc la paix sociale en raison de sa seule existence.

En fait, le silence organisé sur ce que nous sommes et sur la réalité de nos vies en Algérie, s'inscrit dans le cadre plus général d'une ignorance choisie en fonction de la société nouvelle que l'on entend construire pour l'homme nouveau, celui que l'on voit réapparaître avec chaque révolution.

Avant 1962, même ceux d'entre nous, et ils étaient nombreux, qui n'avaient jamais traversé la mer, avaient appris dans leurs livres que la France était le pays de l'héritage, qu'on donnait au paysan le nom de la terre où il vivait et, qu'avec elle, il trouvait sa place dans la suite des générations. Bien qu'indifférents à la géographie souvent compliquée de nos propres origines familiales, notre exotisme était tourné

**La nostalgie du paradis perdu à laquelle on a réduit notre action ne nous aurait jamais conduits à poursuivre avec entêtement la plus ingrate des luttes, celle contre le silence.**

vers la France. Elle était faite pour nous de bâtisses ancrées pour toujours au milieu des prairies, de greniers pleins d'objets, et de trousseaux brodés dans de grandes armoires polies par le temps. Sous le rude soleil d'Algérie nous récitions la douceur angevine.

Nous vivons aujourd'hui dans un pays qui projette d'évincer Ronsard pour cause de racisme après avoir écarté

Corneille pour la même raison, qui a diminué des deux tiers les pages des manuels de littérature de ses lycéens, qui préfère souvent ses défaites à ses victoires de façon à ne blesser personne et qui renonce à son héritage propre afin que chacun puisse installer à sa guise ses traditions, ses croyances et même ses lois. Le dépouillement de toute fierté et la rupture ostensible avec sa vie passée, qui est une forme de renoncement à soi, apparaissent finalement comme des succédanés de la puissance perdue, une façon d'essayer de reprendre la main, au moins par le discours, dans ce monde qui lui échappe.

Sans doute par réaction, même inconsciente, à ce bouleversement, beaucoup de Français travaillent à leur généalogie, commencent l'étude des langues régionales en inscrivant leur démarche dans la défense de la pluralité des cultures, tellement vantée, ceci afin de ne pas rompre avec le discours ambiant. Recherche d'enracinement dans la terre et dans la lignée d'une part, rejet de la mémoire collective, individualisme, fragmentation de la société française de l'autre!

Autrefois la transmission en France des valeurs, des traditions et des

connaissances au sein des familles et des générations, avait le cours immuable et tranquille des rivières. Ce n'est plus le cas. Les problèmes de culture et d'éducation qui étaient les vecteurs de cette transmission le montrent de plus en plus.

Pendant longtemps, nous seuls, arrachés à l'Algérie, semblions concernés par les conséquences de la rupture. ))

C'est cette prise de conscience qui nous a guidés depuis des dizaines d'années. La nostalgie du paradis perdu à laquelle on a réduit notre action ne nous aurait jamais conduits à poursuivre avec entêtement la plus ingrate des luttes, celle contre le silence.

C'est elle encore qui a décidé du choix de notre sujet de congrès. **Transmettre ce que nous avons recueilli, ce que nous savons... Oui, mais à qui, comment et pourquoi?** Car nos enfants ne sont pas seuls concernés. Nous tenterons ensemble de trouver des réponses précises et concrètes à ces questions.

